

Municipalité de Saint-Célestin (paroisse)

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER-TRÉSORIER DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin a adopté lors de l'assemblée régulière du conseil soit le 07 juin 2023, la résolution numéro 2023-06-089 pour la fermeture du bureau municipal – Vacances annuelles.

**Résolution # 2023-06-089** Il est proposé par Madame Sandra St-Amour, appuyé par Monsieur Tommy Richard, et résolu à l'unanimité :

QUE le bureau municipal soit fermé du 25 juillet au 4 août 2023 inclusivement et du 21 août au 25 août 2023 inclusivement pour les vacances. Les courriels et les messages vocaux seront pris régulièrement.

DONNÉ à Saint-Célestin ce 13<sup>e</sup> jour de juin 2023



Greffier-Trésorier(e)

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Donald Brideau, directeur général & greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Célestin (paroisse), certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 13 juin 2023 entre 10:00 et 12 :00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 juin 2023.



signature